



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53

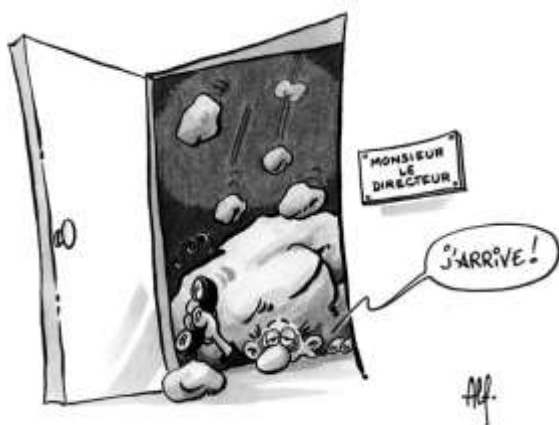
51@se-uns.org <http://sections.se-uns.org/51/>



FLASH écoles du 4 octobre 2012

Pour une meilleure lisibilité et l'affichage, le flash est téléchargeable ici. Merci de le transférer aux collègues de votre école.

1. Direction d'école : Le SE-UNSA enfin entendu par le ministre !
2. RASED : pas sans les Rased !
3. Rythmes scolaires et refondation : l'avis du SE-UNSA
4. Ecoles de Reims : Audience avec le maire adjoint
5. Agenda : CAPD, Stages et Réunions d'info syndicale
6. Un peu de culture ...



Direction d'école : Le SE-UNSA enfin entendu par le ministre !

Vincent Peillon a annoncé mercredi à l'Assemblée nationale qu'il ouvrirait au premier trimestre 2013 le dossier de la direction d'école. Suite à [l'enquête du SE-Unsa](#) montrant que l'on est en train de passer du malaise à la souffrance au travail, il précise que cette question doit être traitée « avec beaucoup de sérieux et dans le cadre d'un dialogue ».

Le ministre rencontrera les organisations syndicales pour y traiter la question des charges de classe et du temps nécessaire pour accomplir au mieux leurs missions, toujours plus complexes et diverses.

- Concernant les aides administratives dont il reconnaît que le nombre a chuté, il précise qu'il faudra apporter des réponses quantitatives. D'autres pistes seront ouvertes notamment la reconnaissance de leurs missions qui pourraient ouvrir droit à des évolutions indemnitaires.

- Il a aussi tenu à rappeler que les directeurs ne revendiquaient pas un statut hiérarchique.

Au SE-UNSA on se bat pour aboutir ! Le SE-Unsa se félicite de cette avancée importante et attendue par l'ensemble des directeurs. Au moment où l'on fait de l'école primaire une priorité, il ne pouvait rester sur le bord de la route.

Du malaise à la souffrance au travail : Il y a urgence. Le syndicat demande à l'Education nationale de prendre ses responsabilités d'employeur et de répondre à l'insupportable dégradation des conditions de travail des directeurs d'école.

Vous êtes directeur ? N'oubliez pas de nous faire parvenir (voie postale ou scan) le questionnaire santé téléchargeable ici > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article644>

Le plus ... pour ceux qui arrivent « encore » à sortir la tête du guidon ! Le SE-UNSA Marne vous propose d'illustrer concrètement « une semaine de direction », en nous faisant parvenir votre témoignage sous forme du « journal de bord d'une semaine ».

Le recueil de ces témoignages nous servira dans nos publications et pour le CHSCT.

Il suffit de nous mentionner en tête de votre document « je suis directrice-teur de l'école Y à X classes (maternelle-élémentaire-primaire), je n'ai pas de décharge ou j'ai X temps de décharge ... la forme de votre témoignage a peu d'importance, vous pouvez photocopier votre agenda, si vous le désirez ! Il y a les tâches prévues ...et toutes les autres qui viennent parasiter le bon ordonnancement de l'agenda (vous pouvez faire apparaître les secondes d'une autre couleur). Envoi par mail ou papier ... Merci de votre collaboration.



Pas sans les Rased !

Réuni le 17 octobre, le collectif RASED dont fait partie le SE-Unsa s'est inquiété de l'absence de toute référence aux enseignants spécialisés en général et aux RASED en particulier dans le rapport sur la Refondation et les propos du ministre.

Lors du lancement de la phase de négociations, les organisations syndicales ont interpellé le ministre de l'Education Nationale sur ce silence concernant les RASED et les dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté. Ce dernier a indiqué avoir demandé un rapport sur ce sujet à l'IGEN.

Le collectif RASED a rédigé un communiqué de presse pour rappeler le rôle indispensable de ces collègues dans la réussite des élèves et a de nouveau demandé à être reçu au ministère.

Lire le communiqué > http://www.se-unsa.org/IMG/pdf/CP_CollectifRased_23oct12.pdf

Rythmes scolaires et refondation : l'avis et les revendications du SE-UNSA

Les premières propositions de Vincent Peillon ne sont pas acceptables. Il est temps que des négociations s'ouvrent.

Un principe : le progrès pour les élèves et leurs enseignants

Pour le SE-Unsa, aménager les rythmes, c'est conjuguer intérêt des élèves et intérêt des enseignants. Cette réforme doit être synonyme de progrès pour les enseignants du 1er degré, en prenant mieux en compte les différentes dimensions de leur métier. Évolution doit rimer avec amélioration des conditions de travail.



Les obligations de service des enseignants doivent mieux prendre en compte la globalité de leur travail : La proposition de 25 heures en présence de la classe entière est inacceptable. La situation actuelle des 24 heures ne doit pas être dépassée. Dans le cadre d'une réorganisation de la semaine scolaire, le SE-

Unsa revendique le passage à 23 heures hebdomadaires d'enseignement en classe entière. Les temps d'animations pédagogiques, de jours de prérentrée, de journée de solidarité, d'aide personnalisée... doivent être revus à la baisse.

Des contreparties financières pour la perte de pouvoir d'achat doivent être garanties

L'introduction d'une journée supplémentaire occasionne des frais supplémentaires (transports, garde de jeunes enfants...). Cette perte de pouvoir d'achat doit être compensée.

Des programmes scolaires repensés : Il y a urgence à revoir les programmes de 2008. La réorganisation de la semaine impose de les repenser et de les alléger.

Des pratiques pédagogiques "libérées" : Il y a urgence à passer de l'injonction à la confiance, de l'accumulation des contrôles tatillons à la liberté pédagogique. Les tâches inutiles doivent disparaître.

Un temps péri-scolaire utile : Les activités péri-éducatives annoncées, culturelles, artistiques ou sportives, doivent se mettre en oeuvre. Elles doivent ouvrir droit à paiement d'heures supplémentaires pour les enseignants volontaires.

Une évaluation du dispositif mis en oeuvre : Un comité de suivi devra évaluer la pertinence des dispositifs mis en oeuvre et le cas échéant les retravailler.

La juste reconnaissance des enseignants du 1er degré :

Dès 2013, le SE-Unsa revendique :

- une amélioration des accès à la hors-classe des PE
- la mise en place d'une indemnité de suivi des élèves



Christian Chevalier au micro du Café Pédagogique > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article647>

Ecoles de Reims : Audience avec le maire adjoint

Suite à l'enquête que nous avons menée auprès des écoles de Reims, nous avons rencontré M. Meyer.

Lire le compte-rendu > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article648>



Les réunions et stages syndicaux

L'information syndicale est un droit qui ne s'use que si on ne s'en sert pas !

Réunions thématiques (Ash - Jeunes enseignants - directeurs de Segpa...) ...

Tout le programme ici >

<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article625>

LA CAPD avancement est

repoussée au jeudi 15 novembre après-midi

[Fiche de suivi à nous envoyer](#)

Un peu de culture ...

<http://www.se-unsa.org/spip.php?page=apc>

Tous les onglets-entrées en haut de la page



Nous avons signé les pétitions ISOE et jour de carence ...et vous ?

ISOE pour les PE, une juste reconnaissance !

> <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3726>

NON au jour de carence > Signez la pétition

> <http://petitions.unsa-education.org>

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>



Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».